

Rédaction

Présentation du sujet

Le sujet était tiré cette année de l'*Essai sur les libertés* de Raymond Aron, paru en 1965 et issu de conférences données par l'auteur en avril 1963 à l'université de Californie, à Berkeley. Décrivant son projet, et particulièrement le troisième chapitre, dont est extrait le texte, Aron écrit : « Je m'interroge sur la compatibilité entre les nécessités de la civilisation technique et la liberté politique au sens strict du terme, c'est-à-dire la participation des citoyens et des élus aux affaires publiques. » Cette interrogation traversait le texte.

Les candidats devaient, comme chaque année pour cette épreuve, résumer le texte en 200 mots puis traiter le sujet de dissertation ainsi formulé : « "Le travail est le lieu de la nécessité." Dans quelle mesure les trois œuvres inscrites au programme permettent-elles de valider cette formule reprise par Raymond Aron ? »

Analyse globale des résultats

Le sujet a rarement posé des problèmes de compréhension littérale. Il a permis la mobilisation de notions de cours et des œuvres au programme ; il a par ailleurs souvent autorisé le développement d'une réflexion fine et personnelle. Il a donc rempli sa fonction de classement des candidats.

Le jury a pu apprécier la prise en compte de certaines de ses recommandations, sur le respect du nombre de mots dans le résumé, l'effort de confrontation au sujet dans la dissertation, l'utilisation de références, etc. Il invite les candidats à une attention encore plus fine aux subtilités du texte et au cadre conceptuel du sujet de dissertation, pour centrer jusqu'au bout la réflexion sur les notions à discuter.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Résumé

Un bon résumé est clair et lisible sans le secours du texte-source. Ce résultat ne s'obtient que par une analyse rigoureuse des enjeux et des étapes du texte, en hiérarchisant les idées, en acceptant le sacrifice de certaines. L'étagement des arguments en paragraphes intelligents, dont la continuité logique apparaît explicitement, témoigne du bien-fondé de cette analyse. Faute de repérer les grandes étapes du propos, certains candidats ont cependant eu tendance à éclater le résumé en un nombre trop important de paragraphes (cinq, six, sept ou davantage), archipel de segments arbitraires mal liés voire pas liés du tout. Le travail de « concision », défini dans le rapport 2022, devrait tout au contraire mettre en évidence l'organisation du texte.

Raymond Aron développe ici une argumentation d'une grande clarté, scandée par des questions qui sont autant d'articulations explicites. L'auteur se demande si le travailleur moderne peut accéder à la liberté. L'organisation du travail est complexe, oligarchique par définition et la démocratie rêvée par les salariés a des limites, acceptables en définitive dans une société libérale qui sait les aménager. Telle est la thèse qu'il fallait identifier. « Si le texte a bien toujours un auteur, il lui arrive de faire entendre d'autres voix que la sienne et des idées auxquelles il n'adhère justement pas », signalait déjà le rapport 2017. De fait, Marx est évoqué à cinq reprises dans les cinq premiers paragraphes mais la référence implicite au philosophe est constante, du début à la fin du texte. Une lecture attentive était nécessaire pour permettre de distinguer la position d'Aron de celle de Marx.

Tandis que les premières interrogations (« S'il en va ainsi, n'est-ce pas dans la société civile, comme le voulait Marx que l'homme d'aujourd'hui doit être "libéré" ? N'est-ce pas la monarchie de l'entrepreneur qu'il faut briser pour que démocratie et socialisme s'accomplissent ? ») épousent, non sans malice, le point de vue marxien, la troisième (« Que signifie la liberté dans le travail ou encore de quelles libertés jouit et peut jouir le travailleur dans l'entreprise ? »), relayée et précisée par une quatrième au début du sixième paragraphe (« Une autre liberté réelle — une libération sur le lieu du travail — serait-elle possible ? »), formule sans ambiguïté l'interrogation de l'auteur. Les deux derniers paragraphes répondent clairement, et à vrai dire de manière cinglante (lorsqu'il est question de la « mystification d'une révolution faite au nom du prolétariat »), par la négative au problème posé. Les diverses marques de la tonalité sont toujours un précieux indice pour comprendre ce que l'auteur a voulu dire ; les candidats, lecteurs scrupuleux, devraient en tenir compte.

Dans le détail, l'argumentation se déploie ainsi :

- la vulgarisation du vocabulaire économique a permis à la jeunesse travailleuse de repérer sa place dans la production, ce qui crée une conscience politique. Cette prise de conscience peut-elle activer la démocratie sociale en favorisant réellement l'émancipation du travail salarié ? La liberté entendue comme autodétermination ne caractérise que le travailleur indépendant, largement minoritaire. Au contraire, le salarié, catégorie dominante, quoique bénéficiant de droits sociaux, n'est pas réellement libre. Il dépend en effet d'un système productif contraignant, comme Marx l'a souligné. D'ailleurs l'étude scientifique de son comportement au travail et des représentations qu'il a de son activité confirme cet état. Son autonomie est bien limitée, malgré la communication avec sa hiérarchie professionnelle.
- la liberté du salarié peut-elle au demeurant se développer autrement ? L'étatisation, à l'Est, des moyens de production a accentué les contraintes pesant sur l'ouvrier, en réprimant son désir profond d'émancipation, et la façon, à l'Ouest, de choisir les dirigeants de l'entreprise capitaliste ne peut influencer sur le ressenti des salariés. La structure oligarchique des grandes unités de production est en effet inévitable. Instaurer la démocratie dans l'entreprise n'apporte alors que désillusion car la verticalité de son organisation empêche l'interaction égalitaire. Certes on peut vouloir soit supprimer soit atténuer cette contradiction mais c'est bien en dehors du monde du travail que réside la liberté, dans l'espace civique et la vie personnelle.

Certains candidats font le choix curieux d'interrompre le résumé dès lors qu'ils ont épuisé le nombre de mots à leur disposition, sans se soucier que leur travail de restitution soit achevé ou pas. C'est une faute de méthode grave : une idée manquante est sanctionnée de la même façon qu'un contresens.

Des enjeux majeurs ne sont pas saisis. Les notions empruntées à Marx, en particulier celles de société civile, de liberté formelle ou réelle, ont souvent posé des problèmes. Il n'était pourtant pas indispensable (ni attendu) qu'elles soient préalablement connues : le texte lui-même les éclairait suffisamment s'il était lu avec soin. Dans de nombreuses copies, l'interrogation sur la pertinence d'abolir le patronat devient affirmation. La condamnation franche d'Aron vis-à-vis des choix du bloc de l'Est a donné lieu à des contresens.

L'exigence d'intégrer le support du sujet de dissertation au résumé est parfois interprétée, à tort, comme une invitation à citer celui-ci : c'est une entorse à une autre grande exigence, celle de la reformulation. Celle-ci est souvent maladroite, trop littérale, avec des expressions abstraites ou trop synthétiques qui obscurcissent le texte faute d'avoir rigoureusement discerné les arguments. En particulier, le vocabulaire économique et politique a posé problème et a souvent entraîné soit des calques, soit des reformulations créant des faux-sens, soit des omissions complètes. La reformulation devrait être le signe d'une appropriation personnelle du propos de l'auteur, qui est l'esprit même de l'exercice ; elle produit pourtant quelquefois des textes inintelligibles, qui n'ont manifestement pas été relus.

Heureusement, d'autres copies se distinguent par une structure formelle efficace, mettant en évidence la stratégie argumentative ; elles savent faire apparaître ce texte de philosophie sociale et politique dans sa

coloration libérale ; elles recourent à un lexique sobre et précis, parfois même très simple, et qui permet d'extraire de ses longs arguments élaborés le cœur de la position de Raymond Aron.

Rappelons une fois encore que tout dans cet exercice est vérifié et pris en compte dans la notation : le nombre de mots, les barres obliques, les paragraphes, l'orthographe, la présentation. Le manque de soin apporté à la copie, qui rend difficile la lecture ou le recomptage des mots, relève d'un défaut fort regrettable de courtoisie. Rappelons enfin que la copie ne doit pas comporter des segments de phrases voire des paragraphes complets barrés pour respecter le nombre de mots : ce travail doit évidemment s'opérer au brouillon.

Dissertation

L'ouverture des dissertations opère souvent une première et bien regrettable diversion. Il ne suffit pas d'affirmer que « Raymond Aron dit la même chose » (que Lamartine, que Kant, que Rousseau, etc.) pour légitimer une citation. Mieux vaut s'en passer, si on n'en a pas qui soit pertinente à disposition. Certaines copies ont pris l'inadmissible liberté de citer sans le moindre recul l'insupportable slogan de mort de la machine d'extermination nazie : « *Arbeit macht frei* » était sans aucun rapport avec notre sujet ; il est plus que malheureux d'en avoir fait une amorce et l'étude de Vinaver, au moins, aurait dû alerter les candidats.

La formulation très synthétique du sujet exigeait la définition d'une problématique qui ne soit pas une simple reprise sous forme interrogative ni le recyclage de travaux réalisés pendant l'année, mais l'aboutissement d'une analyse précise du sens et des enjeux. Cela impliquait de situer la formule dans son contexte. Le sujet était à cet égard caractéristique de l'épreuve de rédaction du concours Centrale-Supélec, dont la spécificité tient au lien étroit des deux exercices proposés, résumé et dissertation. Au demeurant, cet éclairage contextuel n'est qu'un point de départ : il ne s'agit pas, en effet, de s'enfermer dans le point de vue de l'auteur en se contentant de l'illustrer mais, au contraire, de le discuter et pour cela d'en déployer les implicites et les implications. C'est pourquoi un soin particulier devrait être accordé à la définition des notions ; le jury déplore qu'elle manque le plus souvent : la substitution univoque de termes généraux à des concepts précis appauvrit inexorablement la réflexion, quand une interprétation nuancée autorise les relances du propos et donne ainsi à la discussion la dynamique attendue.

Ici, le texte est centré sur la notion de liberté ; il s'interroge sur la possibilité d'une libération dans le travail. Des devoirs même imparfaits mais qui ont conduit l'analyse attendue se sont ainsi donnés les moyens de nourrir à bon escient leur réflexion de notions simples solidement établies par le cours, telles que « l'aliénation », « l'affranchissement », « la réalisation de soi ». Ils ont pu être valorisés.

D'autres en revanche rabattent sur le terme de « nécessité » celui de « besoin », infiniment moins riche, ou se privent de la puissance du concept en lui substituant l'adjectif « nécessaire », qui vient colorer d'autres notions : le travail, la liberté voire la nécessité elle-même. La réflexion ne se déploie qu'à condition de mobiliser les termes dans une acception large. La nécessité pouvait désigner ici le besoin vital, la contrainte technique, l'obligation sociale, l'impératif moral, la condition humaine, la nécessité d'ordre cosmologique, etc. Elle est un concept philosophique ambivalent, qui évoque la contrainte mais aussi une ouverture au possible ; elle contient donc pour la dissertation le précieux ferment d'un renversement dialectique.

Mais le « lieu » a été plus mal traité encore, et le plus souvent tout à fait ignoré. Il méritait pourtant lui aussi d'être entendu dans sa polysémie, comme lieu d'enfermement du travailleur aliéné mais aussi comme lieu de la création, c'est-à-dire de la confrontation de l'homme au monde qu'il transforme pour se libérer et s'accomplir.

Le sujet se prêtait alors parfaitement à un questionnement dynamique, consistant à se demander si le travail est seulement l'épreuve d'une contrainte inéluctable ou si travailler n'est pas surtout faire l'expérience d'une liberté progressivement réalisée : jusqu'à quel point l'émancipation et l'épanouissement sont-ils envisageables dans le travail ? En ce qu'il s'impose à l'homme comme une nécessité, le travail

est-il contradictoire de la liberté ? Comment dépasser ce qu'il y a d'aliénant dans la soumission à la nécessité, non par compensation mais dans le travail lui-même, conçu précisément comme le moyen de ce dépassement ?

Pour répondre à la question posée, les plans binaires, qui opposent en deux parties le travail aliénant et le travail libérateur, n'étaient pas recevables : un principe logique de non-contradiction doit être respecté. La discussion consiste bien plutôt à identifier un positionnement, à en montrer les limites et à redéfinir la thèse initiale. Les plans inversés, qui objectent au sujet dès la première partie, avant même d'en décrire la thèse, ont également été sanctionnés : une exigence intellectuelle minimale impose en effet que l'on s'entende sur les mots et les idées avant de les discuter. Encore fallait-il ne pas croire aller dans le sens de l'auteur en montrant dans une première partie que le travail subvient aux besoins de l'homme : ce n'est pas ce que dit la citation.

Certains plans progressent plus subtilement et identifient, dans une deuxième ou une troisième partie, certains métiers, et en particulier la création artistique, qui garantiraient à ceux qui les exercent épanouissement, réalisation de soi et liberté. Si elle était menée avec nuance, une telle réflexion sur le travail créatif de l'artiste était assurément précieuse dans le traitement du sujet mais on pouvait espérer que, loin d'opposer ce travail à ceux du paysan, de l'ouvrier, du salarié, elle permette au contraire de penser les conditions d'une libération au sein de ces derniers : les œuvres au programme en donnaient largement les moyens.

Le jury attendait donc une réflexion en deux ou trois parties mettant en évidence le statut anthropologique et ontologique du travail : la possibilité qu'il offre ou devrait offrir de s'accomplir en tant qu'être humain.

Les meilleures dissertations ont montré comment le travail exerce une pression presque insupportable sur l'être. Leurs auteurs ont su mettre en évidence le fait que la souffrance humaine au travail traduit un aspect essentiel de l'être productif, tout comme de l'être absolu : la tragédie de sa condition. Ils ont ensuite décrit comment l'ingénierie humaine et le libre arbitre inhérents à l'homme échappent toujours en partie aux injonctions des lois du travail et de la nature. Les réflexions les plus abouties ont insisté sur les capacités de production créative particulièrement régénérantes pour la vie et l'esprit humains, dans le travail artistique et ailleurs. Les candidats ont alors su réintégrer la notion de nécessité au cœur du possible, ouvert à une dynamique incessante d'expansion de l'être, conscient de ses limites et cultivant ses audaces. Ainsi, le travail, dans la diversité des contraintes qu'il impose, est-il pour l'homme à la fois le lieu d'une découverte de la liberté qui est sa vocation, et le moyen d'y tendre.

Une connaissance très solide des œuvres devait soutenir la réflexion. Certains candidats qui ne les ont pas lues sont allés jusqu'à inventer des citations. Faut-il rappeler que les correcteurs ont une connaissance précise des textes et que de telles pratiques sont lourdement sanctionnées ?

Dans l'ensemble, les trois ouvrages ont heureusement été travaillés mais ce sont souvent les mêmes références qui reviennent (les paysans bienheureux, les abeilles, les machines, la séance de brainstorming...). Par ailleurs les citations ou les situations ne sont pas suffisantes en elles-mêmes. Elles ne sont pas un ornement mais un élément indispensable de l'argumentation : elles doivent donc être commentées, c'est-à-dire explicitement liées à l'idée qu'elles viennent soutenir. Encore faut-il bien les comprendre : souvent, il a semblé que la dimension satirique de la description par Michel Vinaver du monde de l'entreprise échappait aux candidats.

Les références doivent être empruntées aux trois œuvres (dont les titres doivent être soulignés). Cet équilibre ne se mesure pas à l'échelle de la dissertation dans son ensemble mais à celle de chaque sous-partie : telle est évidemment la condition du tissage attendu. Les auteurs au programme offraient au candidat un précieux recul, de vingt siècles, sur la notion de travail : ils illustrent la diversité des formes que celui-ci a pu prendre historiquement mais ils montrent aussi la continuité de la notion, qui tient à son caractère essentiellement anthropologique. Ce sont toujours des travaux très différents qui sont représentés mais c'est bien toujours de travail qu'il s'agit. Une telle richesse autorisait une grande nuance d'analyse et de confrontation. Tous les textes articulent le travail à la tragédie de l'existence. Chacun place en son

cœur une réflexion sur la création artistique et en particulier sur l'écriture : Virgile thématise la liberté de l'écrivain, Weil recherche la langue nouvelle adaptée au témoignage qu'elle veut donner, Vinaver met en abyme le travail du dramaturge. De multiples pistes s'offraient ainsi à la réflexion des candidats pour traiter le sujet : l'épreuve de rédaction de Centrale invite bien à penser le thème à travers les œuvres.

Des rapports antérieurs, celui de la session 2018 notamment, ont précisément décrit la méthode qu'il convient de mettre en œuvre dans l'exercice de la dissertation : nous renvoyons à leur lecture.

Conclusion

Comme souvent, le programme 2023 soumettait à la sagacité des élèves des classes préparatoires scientifiques un thème universel et d'une singulière actualité. Tout en exigeant d'eux une grande maîtrise technique, une pensée rigoureuse, un détour par le regard d'autres qu'eux, le sujet de rédaction autorisait et attendait, sinon une prise de position, en tout cas une réflexion personnelle. Celle-ci alimente les meilleures copies, qui s'ancrent dans ce que le travail a de concret et offrent au correcteur, à travers la rencontre d'une pensée fine et nuancée, le sentiment heureux d'un véritable dialogue. Il est satisfaisant de rencontrer ainsi chez de futurs ingénieurs, voués à des emplois d'encadrement, une réflexion aboutie sur le travail.